

embarras, mais je pense que L'Interets des postes en souffriroit,

On dit encore qu'on a dessein de tablir vn magasin general a Tadoussac, que le commis de ce poste sera chargé de fournir les autres postes selon leur demande en tenant vn compte exact de ce qu'il leur enverra. Ce projet me paroît sujet a bien des Inconveniens. Jaloux comme sont les commis les vns des autres, ils ne verront celui de Tadoussac quavec des yeux denvie, et je predis que la paix ne sera jamais entre eux. Ils ne considereront pas que c'est vn surcroit de travail pour luy; ils penseront vniquement nous dependons du Commis de Tadoussac pour nos besoins. 2^o que le Commis de Tadoussac fasse bien ou non, Les Lettres des autres commis seront toujours rempli de plaintes. 3^o il pourra se faire que le Commis de Tadoussac nait point actuellement, ni la quantité ny la qualité des effets qu'on Luy commandera, alors on jettera sur luy la faute du peu que Lon fera dans les autres postes: au lieu que continuant sur le pied ou sont les choses chaque commis n'aura rien a dire. Le printemps il envoye son memoire, on le remplit, et on luy envoye par le 1^{er} voyage du batiment ce qu'il demande, il envoye vn second memoire par le batiment et au second voyage on le satisfait par la Il na rien a dire, et il ne peut que s'en prendre a luy meme si Il a manqué de quelque chose etant obligé de venir deux fois. La 1^{ere} pour emporter les huiles, la 2^{de} pour les Pelleteries, les commis recevront comme de coutume leurs besoins, et celui de Tadoussac naura pas le desagement d'avoir a dos les autres commis. Je ne fais cette reflexion que parceque Jay deja Entendu